



Procès-verbal constatant l'état d'abandon d'une concession

Commune d'Aulnat Partie n°1 de l'ancien cimetière
Concession n°110 - ARNAUD BRUN
Délivrée le 02/04/1903 (en mairie)

dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : BRUN Louis, ARNAUD Michel, BRUN Marguerite, ARILOR Reine, ARNAUD Michel, ARNAUD Eugène , ARNAUD Louis, ARNAD Gabriel, ARNAUD Eugène, ARNAUD Marguerite

Aujourd'hui, le 25 juillet 2023, à 9 heures 30 de la journée, nous, Christine MANDON, maire de la commune d'Aulnat, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 25 juin 2023 , régulièrement *publié dans la presse locale , sur le site internet de la commune et affiché en mairie et sur les panneaux d'affichages des deux cimetières*, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Thierry ROCHAIS, fonctionnaire de police .

Il est précisé qu'aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis (affiché le 25/06/2023 à la porte de la mairie et au cimetière, sur le site internet de la commune et dans la presse régionale)

Nous avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de le titre de concession dont une copie est ci-annexée

Plafond en verre brisé à de nombreux endroits, structure rouillée, plantes poussant en bordure de concession

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Thierry ROCHAIS, fonctionnaire de police.

Signature du fonctionnaire de police

Signature du maire



CONCESSION N°: 110

CONCESSION ENREGISTRÉE AU NOM DE :

ARNAUD BRUN

Date d'acquisition : 02/04/1903 **Cimetière :** Partie n°1 de l'ancien cimetière
Etat général: Plafond en verre brisé à de nombreux endroits, structure rouillée,
plantes poussant en bordure de concession
Superficie : 6 M² **Durée de la concession :** perpétuelle

Description de la concession : sol en gravier , structure acier et verre, tour en
feronnerie , stèle en pierre de volvic

Objets funéraires : jardinières , plaques, sculptures

Liste des défunts inhumés (connus) : BRUN Louis, ARNAUD Michel, BRUN
Marguerite, ARILOR Reine, ARNAUD Michel, ARNAUD Eugène , ARNAUD Louis,
ARNAD Gabriel, ARNAUD Eugène, ARNAUD Marguerite

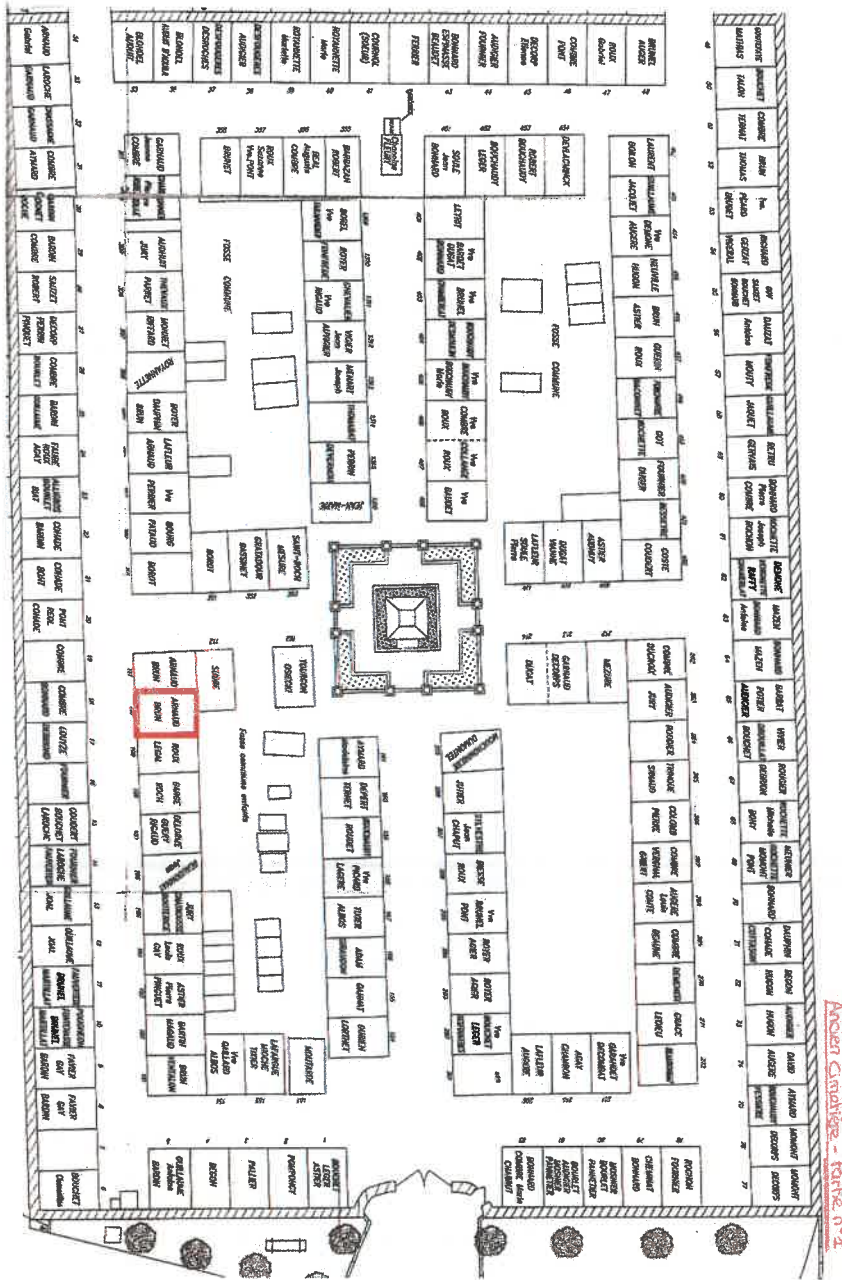
Observations : double concession avec la n°110 - Structure dangereuse

RAPPEL DE LA PROCEDURE

- ☒ **Procès-verbal de constatation initial du 25/07/2023, avec les signatures de :**
**** Christine MANDON (Madame le Maire) ;**
**** Thierry ROCHAIS (Policier Municipal de la commune d'AULNAT).**

Annexe – Procès-Verbal initial constatant l'état d'abandon d'une concession – N°110

Plan



Ancien Cinéma - Fiche n°4

Acte de concession

Blanc
DEPARTEMENT de l'Indre COMMUNE de Blanc NO MO 1110

STATUTS Blanc

CONCESSION A PERPETUITE

Remplacé dans le Cimetière communal

N° 110 Blanc

Noms MAIRIE de la commune de Blanc
en le Maire du 23 présent au 214 (214) 1911) et ses adjoints, relatifs
aux concessions de terrain pour l'usage de sépulture dans les cimetières
Au plan de la commune de du 10 décembre 1881 relative aux cimetières communaux
Vu l'arrêté de M. le Maire du 10 décembre 1911, en date du
et approuvé de l'avis du conseil municipal donné par délibération en date
du 10 décembre 1911 et l'avis du conseil municipal de l'année 1911
résultant :

Au vu de la demande à nous présentée par M. Blanc
Blanc et l'arrêté de l'arrêté de concession perpétuelle en date du 10
supplément de terrain dans le Cimetière de la commune de Blanc pour
perpetuelle la sépulture particulière de Blanc

Le titulaire s'engage à verser immédiatement dans la Caisse du Recueil
municipal pour les besoins de cette concession la somme de 100
Blanc

Il est fait concession à Blanc au profit de la
commune, et Blanc au profit des pauvres
de la commune de Blanc sur les terrains et parcelles précitées.

ARRÊTÉ :

AN N° 1110 PRIS

Il est fait concession à PERPETUITE à partie de ce plan, au profit de la commune
supplément de Blanc au profit des pauvres
des terrains dans le cimetière de la commune de Blanc pour
sépulture perpétuelle et particulière de Blanc

et d'une somme de 100 (cette somme sera faite le 11
des années de plus blanc, indiquer) Blanc
Blanc

2016



2023



☛ Photographie du PV du 25/07/2023









Annexe – Procès-Verbal initial constatant l'état d'abandon d'une concession – N°110



Annexe – Procès-Verbal initial constatant l'état d'abandon d'une concession – N°110



Annexe – Procès-Verbal initial constatant l'état d'abandon d'une concession – N°110



